

Séance du 12 septembre 2019

Dûment convoquée le 9 août 2019

En l'an deux mille dix-neuf, le douze septembre à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du conseil municipal se sont réunis en séance publique, sous la présidence de M. Thierry NARDOU

Présents : Jean-Louis BECHADE, Jacky COULAUD, Dominique FRADON, Jean GERAUD, Jean-Luc LALET, Carine LAVAL, Jean-Marie NARDOU, Thierry NARDOU, Didier VALENTIN,

Absent : Fabrice REVERDEL,

Secrétaire de séance : Jacky COULAUD

Votes : 9 pour / 0 contre / 0 abstention

N°2019-04-01

OBJET : Projet de création de voies douces – choix de l'entreprise

Dans le cadre de la réalisation des voies douces, la commune a procédé à la mise en concurrence d'entreprises pour la réalisation des travaux.

Vu la publication de l'annonce en date du 14 juin 2019 sur la plateforme AWS,

Vu la réception des offres en date limite du 12 juillet 2019,

A l'issue de la procédure, l'analyse des offres fait apparaître le résultat suivant :

Nom de l'entreprise	Montant de l'offre HT Base	Note obtenue sur 100	Classement
Ets MURET	80 334,99€	86	2
LAGARDE & LARONZE	73 150,70€	100	1

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Vote : 9 pour / 0 contre / 0 abstention

- **D'APPROUVER** le classement des entreprises,

- **D'ATTRIBUER** le marché à l'entreprise LAGARDE & LARONZE

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les marchés et toutes les autres pièces s'y rattachant.

N°2019-04-02

OBJET : Encaissement chèque de l'assurance GROUPAMA pour le sinistre des portes de la salle des fêtes

Suite aux dommages subis sur la porte de la salle des fêtes, Monsieur le Maire explique qu'il y a lieu d'encaisser le chèque de l'assurance GROUPAMA pour remboursement du préjudice matériel.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents,

Vote : 9 pour / 0 contre / 0 abstention

D'encaisser le chèque de l'assurance GROUPAMA d'un montant de 456,00€.

N°2019-04-03

OBJET : Encaissement chèque de l'assurance GROUPAMA pour le sinistre des climatiseurs de l'école

Suite aux dommages subis sur les climatiseurs de l'école, Monsieur le Maire explique qu'il y a lieu d'encaisser le chèque de l'assurance GROUPAMA pour remboursement du préjudice matériel.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents,

D'effectuer l'encaissement du chèque de l'assurance GROUPAMA d'un montant de 1 500,00€.

N°2019-04-04

OBJET : Décision modificative n°2 – Augmentation de crédits

Le Conseil Municipal sur proposition du Maire,

- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget général de l'exercice 2019,
- considérant les arrêtés d'attribution de subvention notifiés,
- décide de modifier l'inscription comme suit :

DM 2 : Augmentation de crédits – intégration des subventions (revalorisation DETR 2019)

Intitulés des comptes	Dépenses		Recettes	
	Comptes	Montants	Comptes	Montants
OP ECOLE				
Subvention équipement Etat			1321 44	947,31€
Immo. corpor. en cours – instal., matériel	2315 44	947,31€		
OP MAISON DES ASSITANTES MATERNELLES				
Subvention équipement Etat			1321 49	4 325,00€
Immo. corpor. en cours – instal., matériel	2315 49	4 325,00€		
TOTAUX EGAUX - INVESTISSEMENT		5 272,31€		5 272,31€

Le Conseil municipal approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

N°2019-04-05

OBJET : Décision modificative n°3 – Virement de crédits

Le Conseil Municipal sur proposition du Maire,

- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget général de l'exercice 2019 sont insuffisants,
- décide de modifier l'inscription comme suit :

DM 3 : Virements de crédits – Lancement opération voies douces

Intitulés des comptes	Diminut°/ crédits alloués		Augmentation des crédits	
	Comptes	Montants	Comptes	Montants
OP OPERATIONS FINANCIERES				
Dépenses imprévues	020	700,00€		
OP VOIRIE				
Immo. Corpor. En cours – instal., matériel, outil.	2315 19	1 700,00€		
OP SALLE DES FETES				
Immo. Corpor. En cours – instal., matériel, outil.	2315 43	3 600,00€		
OP ECOLE				
Immo. Corpor. En cours – instal., matériel, outil.	2315 44	4 000,00€		
OP CHEMINEMENT DOUX				
Immo. Corpor. En cours – instal., matériel, outil.			2315 46	10 000,00€
TOTAUX EGAUX - INVESTISSEMENT		10 000,00€		10 000,00€

N°2019-04-06

OBJET : Adhésion au groupement de commandes – achat et contrat de maintenance pour un défibrillateur

Vu le code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L5211-17,

Monsieur le Maire indique aux membres du conseil municipal que, dans le cadre de la mise en œuvre du schéma de mutualisation entre le Grand Périgueux et les communes membres, a été adopté le principe de groupements de commandes dans divers domaines.

Dans ce cadre, il est aujourd'hui proposé de participer au groupement de commandes pour l'acquisition et la maintenance d'un défibrillateur.

La constitution de ce groupement et son fonctionnement seront formalisés par une convention.

La communauté d'agglomération du Grand Périgueux assurera les fonctions de coordonnateur du groupement. Elle procédera à l'organisation de l'ensemble des opérations de choix du cocontractant. Chaque collectivité membre du groupement, pour ce qui la concerne, s'assurera de sa bonne exécution.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Vote : 9 pour / 0 contre / 0 abstention

- **D'ADHERER** au groupement de commandes pour la prestation – acquisition et maintenance d'un défibrillateur,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention de groupement de commandes et toutes les autres pièces s'y rattachant.

En l'an deux mille dix-neuf, le douze septembre à dix-neuf heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis en séance publique, sous la présidence de M. Thierry NARDOU

N°2019-04-01	Projet de création de voies douces – choix de l'entreprise
N°2019-04-02	Encaissement chèque de l'assurance GROUPAMA pour le sinistre des portes de la salle des fêtes
N°2019-04-03	Encaissement chèque de l'assurance GROUPAMA pour le sinistre des climatiseurs de l'école
N°2019-04-04	Décision modificative n°2 – Augmentation de crédits
N°2019-04-05	Décision modificative n°3 – Virement de crédits
N°2019-04-06	Adhésion au groupement de commandes – achat et contrat de maintenance pour un défibrillateur
Jean-Louis BECHADE,	
Jacky COULAUD	
Dominique FRADON	
Jean GERAUD	
Jean Luc LALET	
Carine LAVAL	
Jean Marie NARDOU	
Thierry NARDOU	
Fabrice REVERDEL	Absent
Didier VALENTIN	